
De: Geipan

Envoyé: lundi 14 septembre 2009 15:58

À:

Objet: AR cas d'observation BREHAT (22) AOUT 2009

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation. Nous prenons en compte votre questionnaire.

Afin qu'une enquête puisse être menée et d'autres témoins trouvés, nous vous recommandons d'effectuer une déclaration à la Gendarmerie Nationale, avec laquelle nous avons une convention. Cette démarche permet l'ouverture très rapide d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etc.

Le Procès Verbal qui sera établi nous sera ensuite transmis.

En revanche, nous ne pouvons pas récupérer les photos que vous avez mis en ligne.

Si vous le souhaitez, nous pouvons mettre à votre disposition un réseu sur un site sécurisé CNES, le seul sur lequel nous sommes autorisés à récupérer des dossiers déposés. Merci de nous répondre à ce sujet.

Cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De :

Envoyé : mardi 8 septembre 2009 16:37

À : Geipan

Objet : Y.BLANC Observation PAN Aout 2009 Bréhat avec Photos.

Bonjour, suite à l'observation d'un PAN, j'ai rempli le formulaire que je vous renvoie.
Je mets aussi à votre disposition des photos que j'ai prise à télécharger sur mon serveur

J'espère avoir des suites de cette observation et éventuellement des explications.

Merci beaucoup.